

# DU Diplôme d'Université Sport parcours Enseignement préparation à l'agrégation externe d'eps (PA-EPS)



**Diplôme**  
Diplôme université générique



**Domaine(s) d'étude**  
Éducation et motricité, Entraînement sportif, Management du sport, Sport et loisirs, Sport et santé, Éducation sportive



**Accessible en**  
Formation initiale, Formation continue



**Établissements**  
Université Toulouse III - Paul Sabatier

## Présentation

La formation en D.U. agrégation externe d'Éducation Physique et Sportive de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier a pour objectif de préparer les étudiants à l'excellence des concours d'enseignants d'EPS de la fonction publique.

Il s'agit de former des professeurs agrégés d'EPS, experts de l'enseignement de cette discipline et capables de l'enseigner dans des contextes variés (collèges, lycées, universités). Ils seront en mesure de saisir les enjeux de l'EPS et experts en apprentissage. Ils seront appelés à assurer des responsabilités dans leur établissement, à coordonner une équipe pédagogique, à être forces de propositions en matière d'innovations dans le domaine éducatif.

La préparation est annuelle. Les contenus sont adossés au programme du concours

La formation est ouverte en format hybride. Elle accueille des étudiants issus de l'académie de Toulouse mais aussi de toute la France y compris les territoires d'outre-mer. Les cours seront donc proposés à la fois en présentiel (à la F2SMH de Toulouse) et en visioconférence. Certains cours faisant appel à des formateurs en poste dans d'autres académies sont prévus en 100% visioconférence.

Les enseignements sont proposés essentiellement le soir de 18h à 21h. Ils ont lieu prioritairement le mardi et le jeudi mais aussi sur d'autres jours selon la disponibilité des enseignants. Les devoirs blancs sont programmés les samedi matin. De rares cours peuvent être exceptionnellement ouverts en période de vacances.

## Objectifs

Préparation agrégation d'EPS ouverte aux titulaires d'un master 2 et/ou du CAPEPS

## Admission

### Pré-requis obligatoires

La licence STAPS Education et Motricité et le master MEEF parcours EPS sont les formations les plus adaptées pour accéder au DU agrégation d'EPS.

L'obtention préalable du concours du CAPEPS est souhaitable mais pas obligatoire.

## Et après...

---

### Poursuite d'études

Accès au doctorat de sciences sociales (CRESCO via l'ED TESC). Accès à des études de doctorat selon les conditions fixées par les écoles doctorales.

---

### Insertion professionnelle

Le débouché principal est l'obtention de grade de professeur agrégé du secondaire en EPLE.

Certains étudiants titulaires d'un master peuvent bénéficier de la formation pour s'engager dans le concours du CAPEPS et l'obtenir.

D'autres carrières peuvent également être envisagées ultérieurement par voie de concours (Chefs d'établissement, IA-IPR EPS)

La formation peut aussi être un tremplin permettant de s'orienter ensuite vers une thèse de doctorat, notamment dans le cadre des laboratoires toulousains (CRESCO, UMR EFTS, etc...).

\* Enseignement dans l'éducation nationale  
Professeur d'EPS du second degré en établissement scolaire.  
Professeur d'EPS détaché dans l'enseignement supérieur.

## Infos pratiques

---

### Lieu(x)

 Toulouse

---

## En savoir plus

Lien vers le site du diplôme

 <https://www.univ-tlse3.fr/decouvrir-nos-diplomes/du-enseignement-de-leps-prepa-a-lagregation-externe-deps>